

baies ogivales, date de la dernière période ogivale ; on ne le voit point, du reste, dans le dessin de Guillaume Revel.

Conformément à l'usage adopté à l'époque romane dans beaucoup d'églises bénédictines, la nef est précédée d'un porche qui occupe la base du clocher. Ce porche fort petit et sans caractère est voûté d'arêtes ; il communique à droite, par une haute arcade ogivale, avec une chapelle du XV^e siècle, dont la voûte est garnie de nervures prismatiques. La fenêtre, à meneaux d'un dessin élégant qui éclaire cette chapelle, offre encore des restes de vitraux ; on y remarque l'écusson du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, de 1447 à 1488, et des fleurs de lis chargées du bâton de Bourbon.

Une porte cintrée toute simple donne accès du porche dans la nef, qui est composée de quatre travées voûtées en berceau cintré, sans arcs doubleaux ; les bas côtés ont leur voûte en demi-berceau soutenue par des arcs doubleaux cintrés.

Les piliers carrés sont cantonnés, sur trois côtés, de colonnes engagées, qui portent les arcs de communication en plein cintre et les arcs doubleaux des collatéraux. Les chapiteaux sont pour la plupart grossièrement imités de l'antique.

Au point d'intersection de la nef et du transept, s'élève une coupole d'une belle forme, portée sur les quatre arcs cintrés qui donnent dans les diverses parties de l'église ; celui de ces arcs qui s'ouvre sur la nef, est porté par des colonnes engagées à chapiteaux sculptés ; les autres sont sur des pieds droits à impostes.

Entre ces quatre grandes arcades et la naissance de la coupole, on a pratiqué des baies cintrées, celle du côté de la nef est gémée. Les bras de la croisée sont voûtés en berceau cintré : le mur terminal de chacun d'eux a sa partie inférieure décorée de deux arcatures en plein cintre, entre lesquelles s'en trouve une autre en mitre ; au-dessus s'ouvrent